L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN. 18 DECEMBRE 1891. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 18 DECEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00
Un abonné aussi, à la semaine, avec les porteurs	

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de bottes et Souliers.

Au sénat des Etats-Unis.

Les sénateurs ne vont pas manquer de besogne : Six sont douze projets de loi et huit propositions adjointes, sont déposés.

Beaucoup de ces projets, naturellement, tendent à profiter des nombreux dollars qui encombrent les coffres du Trésor; quelques-uns sont présentés pour l'effet qu'ils ont sur les électeurs; d'autres—pas beaucoup—trouveront des défenseurs convaincus; la plupart d'entr'eux ne seront pas soumis à la signature du Président.

Ce qui frappe, tout d'abord, c'est le nombre de places rémunératives que l'on a l'intention de créer.

Le sénateur Paddock, du Nebraska, veut instituer une section du département de l'Agriculture, qui aura pour but de prévenir la falsification et la contremarque des aliments et autres produits. Comme si les lois existantes et les tribunaux ordinaires ne suffisaient pas à réprimer les abus de ce genre.

Le sénateur Manderson—comme le demande et prône le ministre des postes, M. Wanamaker, dans son rapport au Président—propose de fonder des caisses d'épargnes postales. Le meilleur système, cependant, ne serait il pas d'établir, dans les Etats où l'épargne du peuple est suffisante pour le motiver, des caisses d'épargnes locales comme celles qui fonctionnent dans le Massachusetts et qui rendent de grands services à la communauté. Il n'est pas juste de centraliser les économies d'une partie du pays, pour en faire profiter d'autres; personne ne le demande, du reste. Mais ce n'est pas tout : M. Manderson désire $2000,000 pour un hôtel des monnaies à Omaha; $1,200,000 pour la construction d'un office public, à Omaha, également, et $100,000 pour un monument public à Norfolk, Nebraska. Il voudrait aussi voir allouer $60,000 à un magasin militaire. Il n'y va pas de main morte, l'honorable M. Manderson.

Le sénateur Sherman voudrait voir établir un département de salubrité publique, avec, bien entendu, nombre de fonctionnaires, qui auraient à pourvoir aux extraordinaires faire toutes les enquêtes imaginables.

M. Peffer fait son entrée dans la vie publique en demandant des pensions pour ceux qui ont été faits prisonniers pendant la guerre. M. Peffer trouve, sans doute, que la somme inscrite au budget fédéral—somme qui surpasse le budget affectés à certaines armées européennes—pour le service des pensions, n'est pas assez élevée.

M. Call, de la Floride, serait heureux de voir le Président ouvrir des négociations avec l'Espagne, afin d'acquérir l'île de Cuba. L'honorable sénateur ne spécifie pas pourquoi il éprouve le désir de voir la grande île des Antilles faire partie des Etats Unis.

M. Vest, de la Caroline du Nord, n'ambitionne d'abolir le monopole du transport des bestiaux envoyés à l'étranger. C'est, probablement, une ambition très louable, mais il y a tant d'autres monopoles qu'il serait plus urgent de supprimer! Si encore M. Vest nous indiquait les moyens d'arriver au résultat qu'il veut obtenir, on pourrait les appliquer à tous les genres, mais il se contente de demander, et laisse les autres chercher, et trouver, s'ils peuvent.

D'autres projets sont encore plus irréalisables, et, comme nous le disions plus haut, bien peu des six cent douze propositions seront soumises à l'approbation du Président.

Ce sommes, les Pères Conscrits des Etats Unis semblent se préoccuper fort peu, dans leurs projets de législation, de l'intérêt général de la population et des vœux de réforme qu'elle émet. Il nous semble qu'avant de proposer un aussi grand nombre de lois nouvelles, il serait utile de se rendre compte de l'état présent des affaires du pays et de prendre en considération les réformes que les citoyens demandent.

La Salsepareille d'Ayer rend le sang pur, riche, chaud et vivifiant. Vendue par tous les droguistes.

Allemagne.

La *Preisinnige Zeitung* reproduit, d'après la *Neisser Presse*, l'allocution qui aurait été adressée par l'empereur aux recrues du 1er régiment de la garde de Potsdam.

Voici les paroles prêtées au souverain :

Recrues, en présence du prêtre et en face de l'autel, vous m'avez juré fidélité. Vous êtes encore très jeunes pour comprendre la vraie signification de ce serment. Efforcez-vous pour l'instant de suivre les instructions que vous recevrez. Vous n'avez juré fidélité, enfants de ma garde! cela veut dire que vous êtes maintenant mes soldats. Vous voilà deux fois plus forts et plus braves. Vous n'avez qu'un ennemi, c'est le mien.

Par ces temps de menées socialistes, il peut arriver que je vous commande de tirer sur votre propre parenté, vos frères, vos pères et mères : bien veuille écarter cette éventualité; mais, si elle se présentait, vous devez, sans murmurer, exécuter mes ordres.

La *Preisinnige Zeitung* se refuse à croire à l'authenticité de ces paroles. Elle croit qu'il s'agit d'un malentendu, mais, puisque déjà un journal les a publiées, elle pense qu'un démenti donné par les autorités militaires est absolument nécessaires.

Dépêche particulière du *Journal des Débats* :

Berlin, le 28 novembre.

Le Reichstag a continué, aujourd'hui, la discussion du budget. Un grand discours de M. Bebel a occupé la plus grande partie de la séance.

L'orateur socialiste a commencé par faire ressortir les dangers de l'accroissement de la Dette publique et des dépenses militaires. Puis, répondant aux insinuations contenues dans le discours d'hier du général de Caprivi au sujet des propagateurs de nouvelles alarmistes, il a fait remarquer que les journaux n'étaient pas les seuls coupables, que maint orateur ami du gouvernement l'était au même titre, qu'on pouvait faire le même reproche au discours prononcé il y a quelques semaines à Erfurt. Là-dessus, le président a interrompu M. Bebel, disant qu'il ne tolérerait pas que l'on discutât un article du discours de l'empereur. M. Bebel a repris, sans insister, la suite de son argumentation. Il a fait porter la responsabilité de mécontentement et de l'impressionnabilité du public à la politique prussianisante et mêle chargé qu'il a faite au militarisme. Après d'assez longs développements sur les conséquences de la misère résultant du régime économique en vigueur, il a conclu en disant que la société d'aujourd'hui est un marais dans lequel elle s'enfoncerait jusqu'à ce qu'elle pût servir de fondement à une société nouvelle.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 5 décembre :

Nous avons eu de fortes gelées blanches et de la glace, les trois premiers jours de cette semaine.

—Le capitaine Edward Burns nous a offert, cette semaine, une douzaine de beaux citrons, provenant de son habitation, sur la rivière Tchefuncta, située à un mille de Madisonville. L'arbre est âgé d'environ dix ans et a donné, cette année, vingt six douzaines de citrons; ce qui montre que ce fruit peut être cultivé avec succès dans notre paroisse. L'arbre est protégé, du côté du nord par un orme, mais il n'a reçu aucune attention spéciale.

Le *Democrat*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 12 décembre :

La cueillette du coton continue, car une grande quantité reste encore dans les champs. Dans beaucoup d'endroits la récolte ne sera pas terminée avant Noël.

—Nos habitants cherchent en vain du profit avec le coton à 7 sous 1/2 la livre.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 12 décembre :

La santé, dans la paroisse, est excellente.

—Les affaires augmentent dans notre ville, maintenant que plusieurs habitants ont terminé la récolte.

—Un grand nombre de nos habitants sucriers ont fini la roulaison. La récolte est faible mais le rendement a été bon jusqu'à présent.

Le *Democrat*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 12 décembre :

Mme Maximilien Decuir est morte, à sa résidence, à Belle Place, le samedi 5 décembre dernier, à l'âge de 59 ans. Les funérailles ont eu lieu à l'église catholique.

—La hauteur barométrique de l'eau tombée hier, à midi, a été de deux pouces.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 12 décembre :

Lundi dernier a été une des journées les plus désagréables que nous ayons jamais eues; un vent du nord, on ne peut plus glacial, n'a cessé de souffler tout le jour et le lendemain mardi.

—Un incendie a éclaté dans la prairie Ville Plate, à la Pointe Manuel, chez M. Ernest Soileau, dans la nuit de samedi à dimanche. Un magasin contenant cinq cents balles de maïs, trente ou quarante sacs de riz, un wagon, un buggy, des harnais, etc., a été la proie des flammes.

—Le 2 décembre dernier, M. François Robin, après une maladie assez longue, est mort, à sa résidence, à Léonville, à l'âge de 81 ans, 9 mois et 7 jours. Le défunt était un des hommes les plus honorables et honorés de la paroisse.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 12 décembre :

Un navire chargé d'immigrants est entré dans le Mississipi, jeudi matin.

—Peu de riz reste à battre à la Pointe-à-la-Hache. Le prix du riz brut est peu satisfaisant.

—Le temps a été froid et désagréable, toute la semaine. Les chemins sont bons, et, en conséquence, les voyageurs sont rares.

—M. P. C. Nevers a planté, cette semaine, 150 pieds d'orangers sur son habitation, dans la partie basse de Pointe-à-la-Hache. Ces arbres ont été achetés à M. Emile Schayot qui possède la plus belle pépinière d'orangers des environs.

—M. John Jones, natif de Liverpool, Angleterre, est mort à Point Pleasant, près de Vérona, dans notre paroisse, le 25 novembre dernier, à l'âge de 71 ans.

Le *Comet*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 10 décembre :

L'habitation Leighton, au major D. Legarde, a terminé la roulaison.

—La Banque de Thibodaux est en pleine voie de prospérité. Il y a à peine quatre mois qu'elle a commencé les opérations et ses actions valent, aujourd'hui, $122.50. Elles avaient été émises à $100.

Le *Review*, Markaville, paroisse Avoyelles, du 12 décembre :

Les eaux montent dans la rivière Rouge.

—Le temps est toujours sévère et froid.

—Plusieurs mariages ont été célébrés à l'église St-Joseph, cette semaine.

—Il y a assez d'eau dans la Rivière Rouge, maintenant, pour assurer le service de la navigation.

—Mardi dernier, M. J. V. Moreau a acheté la somme de $10,000, l'habitation de M. J. A. Boyer, à Moreauville.

—Quoique le prix du coton soit peu élevé, nous voyons arriver tous les jours, en notre ville, de nombreux chargements du précieux textile.

—On nous informe que la malle a été volée entre Moreauville et Hamburg. Le voleur a laissé le sac des dépêches, n'est emparé du contenu et s'est enfui dans les bois.

—Dimanche dernier, M. Avit Brouillette, fils de M. Benoit Brouillette, en chassant en compagnie d'un ami, s'est tué accidentellement. Le charge du fusil a porté dans le côté gauche de la tête et a causé une mort instantanée. La jeune Brouillette n'était âgé que de 17 ans.

—Dimanche dernier, au matin, M. Théophile Descant, de Cottonport, a été trouvé mort sur le chemin public, près d'Evergreen. Après examen, il a été découvert que M. Descant avait été assassiné. Une enquête a établi que six hommes de couleur étaient impliqués dans le crime. Cinq d'entr'eux ont été arrêtés.

Le shérif Cannon a amené d'Evergreen, pendant dernier, quatre individus accusés d'avoir pris part au meurtre. Un d'eux, on nous assure, a tout avoué.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 12 décembre :

Jeudi dernier, M. Emile Godrin a eu la douleur de perdre une petite fille de cinq ans, morte à la résidence de ses grands parents, M. et Mme S. A. Guérin, en notre ville.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 12 décembre :

Le temps a été froid toute la semaine.

—M. Victor Lefebvre, le propriétaire énergique et habile de la célèbre habitation Australia, nous a envoyé trois tiges de cannes coupées jeudi. Cette habitation est bien protégée contre les gelées et c'est une chose commune d'y rencontrer des cannes avec des feuilles vertes lorsqu'elles sont complètement fanées dans d'autres localités.

L'*Union*, Pont Breaux, paroisse St-Martin, du 12 décembre :

Nous avons appris avec douleur la mort de M. Albert J. Martin qui demeurait à quelques milles de notre ville. Le défunt était âgé seulement de 25 ans et 5 mois. Les funérailles ont eu lieu dimanche dernier à St-Pierre. Une foule nombreuse a conduit la dépouille mortelle à sa dernière demeure. L'Union envoie à la famille ses sincères condoléances.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Assomption, du 12 décembre :

Pour donner une idée de ce que la culture intelligente peut donner, nous citerons les résultats obtenus par M. S. L. Allemand, juge de paix du premier ward de la paroisse Assomption qui, l'année dernière, sur l'habitation **Taxana**, a fait 439 tonnes et 25 chargements (loads) de maïs, et, cette année, 380 tonnes de cannes et 24 chargements de maïs, ce dernier donnant en moyenne 36 barils par chargement, chaque année — le tout avec deux mulets et un seul ouvrier pour aider le propriétaire; tout en pursuant toute l'attention nécessaire à ses devoirs de juge. M. S. L. Allemand a mis en culture 16 acres de terre en 1890 et 18 1/2 acres cette année; vendant ses cannes à l'habitation Belle Alliance.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 12 décembre :

Le bayou Terrebonne est si bas qu'il menace sérieusement de n'être plus navigable.

—Le député shérif, M. Connel, est parti pour la côte, mercredi soir, afin d'inspecter les huîtrières.

—Mardi dernier, la sucrerie de M. Charley Champagne, située près du canal Belanger, dans le bas de Terrebonne, a été entièrement détruite par le feu. La cause de l'incendie est inconnue, et il n'y avait pas d'assurance.

—A propos de la culture des orangers, en Louisiane, un de nos amis nous informe que, dès 1882, sur le Bayou Du Large, M. Aurelien Thibodaux avait récolté quatorze barils d'oranges d'un seul arbre, lesquels ont été vendus $126; laissant, toutes dépenses payées, un bénéfice net de $101.

—Samedi dernier, 15 décembre, à Week's Island, dans la paroisse Ibérie, M. Charles H. Daspit, natif de cette paroisse, est mort à l'âge de 22 ans et 10 mois.

Le *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 12 décembre :

M. G. A. Colguet, à deux milles en bas de Thibodaux, sur la rive gauche du Bayou Lafourche, a passé ses dernières cannes, mercredi dernier à midi. De 70 arpents qu'il a roulés, il a obtenu 150 boucauts de sucre.

—Le Major Legarde a fini de rouler sur son habitation Layton, et sur son habitation près de Lockport, samedi passé.

—Nous avons eu trois fortes gelées cette semaine, lundi, mardi et mercredi.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 12 décembre :

Nous avons appris, dimanche dernier, que M. W. S. Patterson, un ancien résident de la paroisse, était mort. Le défunt laisse une femme et quatre enfants pour pleurer sa perte.

—Vendredi, dans la nuit, David R. Lewis, un vieux citoyen de notre paroisse, est mort accidentellement.

BROWN'S IRON BITTERS ALMANAC
For 1892
Contains One Hundred Recipes for making delicious Candy nicely and quickly at home. This book is given away at drug and general stores.

Le colonel français Bourras.

Lorsque l'armée de l'Est, à bout de résistance, dut entrer en Suisse, une dernière légion arriva à Pontarlier, ayant combattu, sans cesse, depuis les bourbes de Belfort, pour arrêter la poussée de l'ennemi. Le colonel reçut alors l'ordre de suivre le mouvement. Il réunit ses officiers et leur tint à peu près ce langage :

L'armée de l'Est n'est plus. On nous demande de passer en Suisse avec elle. La frontière est proche : pour nous, pour nos soldats c'est la sécurité, c'est la fin de nos maux, c'est la vie sans doute que c'est la mort.

Il y a une autre route, elle est pleine de périls, il faudra marcher sans cesse dans la neige sans pain, mais au bout de cette route—et je colonel montrait le Sud—c'est la terre encore libre, où nous pourrons combattre. C'est l'honneur.

Messieurs, vous êtes libres de choisir. Moi, je ne me rends pas, même à un pays ami.

Tous les officiers acclamèrent le colonel et allèrent porter ces nouvelles à leurs hommes; seuls, quelques officiers restèrent au bout de leurs fusils, déshabitués qu'ils marcheraient avec leur chef. Ils tinrent parole, et, moins de huit jours après, la légion, dite Corps franc des Vosges se reformait à Vernon.

C'est cette armée que le sculpteur Morice va rappeler par la statue du colonel Bourras, qui doit être érigée à Pompignan (Gard). Le colonel, debout, montre le chemin dans un beau mouvement.

Bourras était capitaine du génie à Sedan. Il s'échappa, se mit au service du gouvernement de la Défense nationale, et fut envoyé à Epinal, pour y organiser les corps francs, recueillir les évadés et renforcer de valeurs la marche de l'ennemi. Il mit dans cette tâche une énergie indomptable; ses 3,000 volontaires hivernent vingt combats, quelques-uns heureux. Quand la paix fut signée, le corps franc était reconstitué, presque à l'effectif d'une brigade, avec son artillerie et sa cavalerie, prêt à entrer de nouveau en ligne.

C'est le colonel Bourras qui, apprenant l'exécution d'un de ses francs-tireurs—le jeune Meunil d'Arbois, presqu'un enfant—écrivait au général Bavarois Werder :

De mon quartier général de Nuits, novembre 1870.

Général,

Je suis ce commandant de Corps franc des Vosges qui vous suit depuis la Bourgogne. Les pertes que je vous ai déjà fait subir dépassent deux fois mon effectif.

Je vous le nomme, dès aujourd'hui, de faire partager mes troupes aux usages de la guerre, comme belligérants, comme peuples civilisés, et à dire que si mes hommes tombent entre les mains des vôtres ils auront le vie sauve, on fusillera mes volontaires, je ferai fusiller. Après avoir pesé les nombreux prisonniers que je vous affaits,

Bo, [illegible]

Et M. de Werder répondait :

Colonel,

J'ai reçu votre honnête lettre, m'informant qu'un acte, que je qualifie d'odieux, avait été commis sur la personne d'un de vos francs-tireurs.

Je regrette ce fait. Je vais ordonner une enquête à ce sujet et faire rechercher les coupables, pour leur infliger la punition exemplaire.

Dijon, 10....., novembre 1870.

Werder.

Après la guerre, Bourras est, un instant, comme général auxiliaire, le commandement de la garde nationale de Lyon, puis il reprit sa place dans les cadres, officier supérieur du génie. Il mourut, peu après, à Montpellier, des soites de ses fatigues.

C'est le souvenir de cet homme de cœur que ses anciens soldats et les habitants du Gard veulent honorer, honneur qui en lui tous ces vaillants qui s'enrôlèrent au lendemain des premiers désastres de la France. La plupart des sénateurs et des députés des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, du Rhône et du Gard, ont accepté de faire partie du comité. Déjà, d'importantes ressources ont été recueillies. Afin de mener son œuvre à bonne fin, le comité organise une souscription publique. Les souscriptions sont reçues chez M. Blaise, ancien capitaine au corps franc des Vosges, 4 rue de l'Echiquier, à Paris.

LA CRÉATION D'UN CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A JÉRUSALEM.—L'érection du consulat de France en consulat général a causé à Jérusalem une grande satisfaction. Un sentiment s'est fait jour dès la première nouvelle de cette promotion. Le révérend père custode de Terre Sainte, au nom de la custodie, s'est empressé d'adresser, au représentant de la France, une lettre dans laquelle il insiste sur la valeur d'une telle décision au point de vue des intérêts dont la garde est confiée au gouvernement français.

Il s'est, en outre, rendu, en visite officielle, au consulat général, accompagné de tous les membres de son conseil, et a rendu à M. Ledoulx l'expression de sa gratitude à l'égard du gouvernement de la République.

Cette manifestation a été d'autant plus importante, qu'elle a eu lieu en présence de la plupart des supérieurs des établissements nationaux français, venus pour le même motif, et qu'elle a été précédée et suivie des visites du patriarcat latin, du gouverneur de la Palestine, de toutes nos écoles et institutions, ainsi que de celles des notables français et étrangers. La population prussienne a consulat, devant lequel la fanfare de Sainte-Anne a exécuté, à plusieurs reprises, la *Marseillaise*.

Saint-Siège.

Nous lisons, dans la *Gazette de France* du 3 décembre :

Le Pape Léon XIII vient, par lettres apostoliques du 15 juin dernier, de rétablir la hiérarchie catholique du Japon. C'est un des actes les plus importants de son pontificat, et, venant après la restauration des évêchés catholiques des Indes, un de ceux qui marqueront le mieux le rayonnement toujours plus extensif du Catholicisme.

Jusqu'ici, il n'y avait au Japon que quatre vicariats apostoliques.

Les lettres de Léon XIII instituent un siège métropolitain, celui de Tokio, et trois évêchés suffragants, ceux de Nagasaki, Osaka et Hakodate. En même temps, les vicaires apostoliques actuellement en fonctions sont transférés à ces sièges. Ils appartiennent, tous quatre, aux Missions étrangères de Paris, et sont, tous les quatre, Français.

L'importance de cet événement, qui peut échapper, à premier vue, aux esprits superficiels, est très considérable. On se rappelle le bruit que fit la restauration de la hiérarchie catholique en Angleterre par Pie IX. Léon XIII a continué l'œuvre de son prédécesseur, et, pour exciter moins de discussions et provoquer moins de passions, son initiative n'en sera pas moins une affirmation aussi éclatante et une marque aussi décisive et féconde en résultats de cet esprit de vie qui fait la force de la Papauté et du Catholicisme.

Dépêche particulière du *Temps* :

Rome, 2 décembre, 10 heures.

Je puis vous confirmer, de bonne source, qu'au Vatican on n'entend pas sortir de la réserve dans laquelle on s'est tenu jusqu'à présent. On recommande le calme au clergé, et on désapprouve toute agitation qui ne peut que nuire à l'union des catholiques, que le Pape désire avant tout.

Cependant, on a beaucoup regretté au Vatican le procès intenté à l'archevêque d'Aix, et on a de nouveau déclaré qu'on ne reconnaissait pas et qu'on n'a jamais reconnu l'obligation imposée aux évêques par les articles additionnels du Concordat, de demander au gouvernement l'autorisation de venir à Rome.

Dépêche particulière du *Journal des Débats* :

Rome, le 2 décembre.

Les organes du Vatican ont engagé, depuis quelques jours, une polémique à propos d'un article d'une revue catholique allemande, où l'on recommandait l'accord du Saint Siège avec l'Italie, au moyen de la participation des catholiques aux élections. En déclarant, aujourd'hui, à cette occasion, que l'interdiction pour les catholiques de participer aux élections, subsiste, et qu'elle doit être observée plus strictement que jamais, aujourd'hui que la lutte entre la Papauté et ses adversaires est entrée dans une période peut être décisive. En conclusion, dresse-t-il, *ne eletti, ne elettori* doit rester le mot d'ordre des catholiques italiens.

An Attractive Combination
POCKET ALMANAC and MEMORANDUM BOOK advertising BROWN'S IRON BITTERS the best family medicine. Given away at general stores. Ask for it once.

PEMBERTON.—Décédé, jeudi, 17 décembre, à 3½ heures P. M., à l'âge de 43 ans, WILLIAM PEMBERTON. Les amis et connaissances des familles Pemberton et Blanchin sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 4 heures précises. Le corps est exposé au No 155 1/2 rue Ste-Anne, entre Rampart et Bourgogne.

AGNELLY.—Décédé, hier, à midi, à l'âge de 55 ans, MARTIN AGNELLY, natif de Salerne, département du Var, France. Les amis et connaissances de la famille, ceux des familles Hallat et Jean Lormes, ainsi que les membres du Foyer Maçonnique No 6, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le corps est exposé au No 291 rue Decatur.

PERALTA.—Décédée hier, jeudi, 17 décembre, à 4 heures du matin, à l'âge de 74 ans, DAME VVE FÉLICITÉ PERALTA, née Gallien. Les amis et connaissances de la famille Pérata et de son gendre, M. F. Rochs, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 18 décembre, à 3 heures et demie de l'après-midi, de sa dernière résidence, 313 1/2 rue des Ursulines.

Salle de l'Association de Bienfaisance Humaine Eagle, No 275 rue Dauphine—Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1891.—Les membres du Comité d'Entrement sont respectueusement notifiés de se réunir à la salle ci-dessus nommée, aujourd'hui, vendredi, 18 courant, à 2 30 heures de l'après-midi, pour accompagner à son lieu de repos éternel notre frère ce soldat et ex maréchal FRANÇOIS DEVLIN.

Les officiers et les membres en général sont invités à y assister.

Par ordre de
P. A. CAPDAU, Président.
LEON J. J. BANCHET,
16 déc—1f Secrétaire Archiviste.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERHEUILLE,
Saint Ange.
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

ON demande un jeune garçon pour laver des verres chez M. E. A. Bernard—s'adresser au Camp et Poydras. 15 déc—1

La barque italienne "Maenlin," capitaine Stefg ello, de Messine, tonnage 1 cents ans déchargement. VENDREDI, le 18 courant, au pied de la rue Montegut, 3me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises aussitôt arrivées, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du consignataire, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES,
97 et 99 rue Decatur.

Mi la capitaine, ni le consignataire de la barque italienne "Rosalie," de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

A. XIQUES,
17 déc—3f 97 et 99 rue Decatur

A VENDRE,

Une maison, enclavure St-Louis et Bourbon, Nos 78 et 80.

Aussi que la maison No 116 rue Bienville, le lot et la cuisine du Restaurant Pélican. Le dit restaurant ne fermera qu'à minuit. S'adresser au No 110 rue Bienville.

15 d c—1m—PF

La Santé c'est la Fortune.

LE TRAITEMENT PAR LE DR E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifie garanti pour l'Hystérie, les étourdissements, convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort.

Chacun devant ayant des symptômes remarqués, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail ou de cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5 00, envoyées par la poste affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guériront tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acquereur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne seront données que par

E. W. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 rue de Camp, Nouvelle-Orléans. Lan.
1er oct—1an—VotC

Docteur SIDNEY L. THEARD

A établi son Bureau de consultation au
No 158 RUE DU CANAL.
Résidence : 261 RUE ROYALE.
22nov—Tuem—PF

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
L. DERMIGNY,
126 West 25th street, New York.
Dépôt général de journaux français. Même prix qu'en France.
La *Petite Journal*, le *Petit Parisien*, la *Lanterne*, l'ancien le No; leurs *Suppléments* illustrés, la *Mode Nationale* illustrée, le conte le Mot; le *Journal illustré*, la Vie Parisienne, le *Petit Journal pour rire*, 3 conte le No; le *Journal Amusant*, 3 conte le No etc., etc.—Envoi par la poste affranchissement de port.
Remise aux marchands.
On ne trouvera ces journaux au No 110 de la rue Gravier, au premier étage, tous les jours, de 9 heures à 11 A. M. et de 2 à 5 P. M.
16 déc—
CHAS. W. DROWN.

Nouvelle-Orléans, Lne., 12 Décembre 1891.
AVIS est ici donné que j'ai été nommé par la Cour Civile de District, Division E, paroisse d'Orléans, exécuteur des biens de THOS. W. BOTHICK, interdit.
Tout ce qui est dû à ce dernier ne doit être payé, de même que toute réclamation contre lui doivent approuvées doivent m'être présentées pour être payées.
Les affaires seront continuées.
Bureau au No 110 de la rue Gravier, au premier étage, tous les jours, de 9 heures à 3 P. M.
CHAS. W. DROWN.

Gages. Gages. Gages.
JE prie respectionnement toutes les personnes d'Orléans, exempt des biens arriérés sur des objets mis en gages par elles de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI 14 décembre 1891, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.
B.—Je vente commencera LUNDI, 14 décembre 1891, à 11 heures, au coin de Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier.
Bdes—
VEUVE ANGLADE.

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit :

New-York, le 1er Août 1895.
Au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.,
Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servit à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, le donné du soulagement à un grand nombre de personnes; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphtérite chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison.
J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

Assurances et Banques.

Germania National Bank.—Nlle Orléans, 12 décembre 1891.—Election annuelle de neuf directeurs de cette banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de ladite banque, No 102 rue du Canal, MARDI, 12 janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. L. BERCIER,
15 déc—au 12 janv inc Caissier.

Mutual National Bank de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1891.—L'élection annuelle de Directeurs de cette Banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de la dite Banque MARDI, 12 janvier 1892, de midi à 2 heures de l'après-midi
JAS J. TARLETON,
Caissier.
15 déc—15 déc au 12 janv inc

New Orleans Insurance Association.—No 50 rue du Camp.—Nouvelle Orléans, 9 décembre 1891.—Conformément à l'Article VI de la Charte, une élection pour donner Directeurs pour servir pendant l'année suivante sera tenue au bureau de l'Association, le lundi, 14 décembre 1891, de 11 heures A. M. à 2 P. M.
GEO LANAUX, Jr.,
10 déc—10 au 28 inc Secrétaire

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans, 14 décembre 1891.—Les actionnaires de cette banque sont prévenus qu'élection pour neuf directeurs servir l'ard ier 1892 de la dite banque sera tenue au bureau de la banque, LUNDI, 21 décembre, de 10 heures du matin à 2 heures du soir.
E. S. BRAUD,
11 déc—11f Caissier.

Bureau de la Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans No 3 rue Carondelet.—Nouvelle Orléans, 11 décembre 1891.—Conformément à la section 2 article 6 de la charte de cette Compagnie de douze Directeurs pour servir pendant l'année suivante aura lieu au bureau de la Compagnie lundi 28 courant, 1891, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOS. A. HINCKS,
11 déc au 2e Secrétaire.

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier.
Horloger et Bijoutier
60 RUE ROYALE, 60
entre Bienville et Conti,
Nouvelle-Orléans.
MONTRES,
PENDULES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIE
Réparations de tous objets confiés à notre profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes lorgnettes de théâtre, pince nez,
15 déc—1o déc au 1er janv inc

Bureau de New Orleans City & Lake Railroad Co.—No 102 rue du Canal, second étage.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1891.—Conformément à l'Article VI de la Charte, avis est ici donné qu'une élection pour nommer douze directeurs pour servir durant la nouvelle année, aura lieu au bureau de la compagnie LUNDI, 21 décembre 1891, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.
Le livre de transfert sera fermé dix jours avant la date fixée pour l'élection, qui est du 11 au 21.
C. W. BRYDOW.
Secrétaire.
6 déc—6 au 21

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Change et emprunts à pourcent d'or et argent
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers expérimentés.
14 déc 91—1an

NICHOLAS J. HOEY,
ENCANTEUR.
Propriétés foncières. Stocks, Bons, Habitations, etc.
No 175 rue Commune.
Une attention personnelle particulière sera donnée à toutes les procédures judiciaires.
1er nov—3m

On demande immédiatement :
Un Américain, Un Canadien,
Un Anglais, Un Ecossais,
Un Irlandais, Un Français,
Un Allemand, Un Suédois,
Un Danois, Un Norvégien,
Un Espagnol.
Chacun devant avoir l'intention de traverser cet (9) de ses nationaux pour prendre part à un tournoi international dit "Tug of War T